



**COMPTE RENDU DE LA REUNION D'ECHANGES SUR LE
PROJET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
AVEC LE PARTENAIRE XYLM**

Date : Mercredi 03 Juillet 2024,

Heure de début : 15 h28

Lieu : Salle de réunion de l'ONG STADD,

Président de la séance : Mr BEMAH Gado, Directeur Exécutif de l'ONG STADD

Secrétaires de la réunion : Mlle TETevi Akpéné, Stagiaire à STADD et

Mr. BAKIRIGA Bétilana, chargé de suivi RSE à STADD/GIP

Ordre du jour adopté :

1. Tour de table, présentation des participants
2. Rappel des objectifs et des activités du projet,
3. Discussion sur l'organisation interne des acteurs de l'écosystème togolais pour une meilleure réussite du projet,
4. Divers

Débutée à 15h 28 minutes, la réunion d'échanges sur le projet de l'économie sociale et solidaire a été présidée par Mr BEMAH Gado, qui après avoir souhaité la cordiale bienvenue à tous les participants de cette réunion, a salué l'effort et les sacrifices consentis par chacun pour sa présence. Il a ensuite présenté l'ordre du jour comportant cinq (04) points. Cet ordre du jour a été adopté à l'unanimité ouvrant ainsi la réunion.

1. Tour de table, présentation des participants

Il était question pour ce premier point de faire un tour de table entre les participants. Au total, (13) participants avec cinq (07) organisations ont pris part à cette rencontre notamment STADD, ENPRO, MIAWODO, FONGTO, UONGTO, PASYD et SMPDD. A été excusé à cette réunion, Mr Tata AMETOGNINO de l'ONG OADEL. Voir la liste des participants en annexe.

2. Rappel des objectifs et des activités du projet

- Présentation des objectifs, des résultats et des activités du projet

Après le tour de table, M. BEMAH a rappelé aux participants, l'idée de cette réunion qui est de se retrouver physiquement pour mieux se connaître et discuter plus en profondeur et de mieux s'organiser pour le succès du projet intitulé : **Coopérations entre « écosystèmes Economie sociale et solidaire ESS » français et togolais sur les enjeux communs de leurs territoires.**

Après avoir présenté le contexte, M. BEMAH a rappelé les objectifs du projet dont l'objectif général est de : Structurer les modalités de dialogues et de partenariats entre acteurs de l'ESS français et Togolais pour des coopérations internationales équilibrées sur des enjeux communs aux territoires, pour l'atteinte des Objectifs du Développement Durable.

Pour commenter, il a précisé qu'en tant qu'acteurs au Togo, les participants interviennent beaucoup plus sur les actions sociales plus ou moins économiques qui permettent aux activités d'apporter un plus au développement du pays. Ces participants travaillent dans cet écosystème de l'économie sociale et solidaire ESS, mais ne bénéficient pas suffisamment des avantages dédiés à ce type de modèle d'entreprise. De plus, les acteurs ne sont pas vraiment organisés et ne mettent pas l'accent sur ce sujet. L'Etat connaissant l'existence de ces types d'entreprise, et leurs incidences sur le plan économique, voit l'argent qui rentre en numéraire et non les activités qui se développent en nature qui pourraient être capitalisé sous forme d'apport en structure. Il fait semblant de ne pas connaître cet environnement et essaie de s'échapper pour ne pas mettre un cadre juridique adapté pour permettre aux acteurs de profiter ou bénéficier des avantages de ces formes d'entreprises. Il est donc important aujourd'hui de créer un écosystème dans lequel les acteurs puissent documenter le travail qui est fait et constituer une force au niveau de l'Etat

afin de faire avancer certaines démarches ou documents juridiques pour améliorer l'environnement de travail des acteurs.

Par ailleurs, le partenaire XYLM en France a aussi créé un écosystème mais la France est plus avancée sur le plan juridique et ils ont plus de facilités en termes de mobilisation de ressources et d'actions sur le terrain etc. C'est donc un grand avantage pour les acteurs du Togo d'être impliqué dans ce projet et de pouvoir avoir les éléments du côté du partenaire pour pouvoir appuyer les actions de plaidoyer à mener au Togo afin de bénéficier aussi d'un cadre juridique favorable aux activités. Ce projet est donc de pouvoir dialoguer entre acteurs, de se regrouper et d'inter-échanger avec d'autres acteurs déjà dans le domaine en France et voir les opportunités que ceux-ci captent par rapport à ce secteur. Ce dialogue sera initié pour écouter et apporter la contribution des acteurs du Togo au processus de réglementation en cours.

Pour les objectifs spécifiques, selon l'explication de M. BEMAH, ils permettent de dialoguer, discuter et voir comment les choses se passent en France et au Togo et ce qui peut être pris en France pour améliorer au Togo et vice-versa. Ce serait donc un partenariat économique dans lequel les acteurs pourront mieux apprendre pour pouvoir avancer. Ils permettent également d'inter-échanger et de cocréer des actions qui vont permettre à ce que chacun puisse apprendre des pratiques des uns et des autres et améliorer ces pratiques internes. Ces objectifs vont générer des résultats et des activités.

En ce qui concerne les activités, il s'agit d'un cadre de réflexion où chacun apportera sa contribution au niveau de la France et au niveau du Togo. Il s'agit également d'un cadre d'échanges individuels bilatéraux où STADD peut aller par exemple auprès de ENPRO échanger avec lui sur les défis ou les enjeux auxquels il est confronté dans son secteur d'activités et recueillir les informations qui permettront d'établir le référentiel ou le document de l'économie sociale et solidaire qui va permettre de renseigner les actions des différents acteurs qui font partie de l'écosystème. Les mêmes actions se dérouleront au niveau de la France et au Togo.

Certaines mutualisations se feront à travers un document de référentiel qui sera mis en place et que les mêmes activités qui se dérouleront en France se dérouleront au Togo.

De plus, ce travail sera accompagné par les différents acteurs que vous êtes qui maîtrisent mieux ce sujet notamment M. AKPA Komi Francis (le Président PASYD) qui a travaillé sur cette thématique de l'économie sociale et solidaire et aussi la FONGTO qui a aussi fait des travaux sur le sujet. L'UONGTO a également une compétence avérée sur la thématique parce que à son

niveau sur l'ensemble du territoire on a des acteurs clés de l'économie sociale et solidaire. Comme acteur de l'UONGTO, on peut citer une ONG à Cinkassé (AREJ) qui permet de recueillir les jeunes candidats à l'immigration en Côte d'Ivoire et au Nigéria pour se chercher. C'est un centre qui héberge les jeunes et les forme sur l'agriculture biologique notamment l'agroécologie et le centre dispose des ateliers de couture pour apprendre le métier et en même temps faire de l'agriculture. Après leurs missions de formation, ils sont installés et des boutiques leur sont ouvertes avec des champs agricoles qu'ils entretiennent. Ces pratiques sont donc enrichissantes à capitaliser dans le cadre des documents à mettre en place. A Kara. On a aussi une ONG nommée PADES qui fait presque la même chose que celle de Cinkassé. A Sokodé on a AJA qui est aussi dans le domaine agricole et fait ces mêmes actions.

Sur l'ensemble du territoire des ONG font des actions intéressantes, ECOMUSER à Aného ou CREUSER sont entre autres aussi des ONG à approcher pour documenter les actions qui vont dans le sens de l'économie sociale et solidaire. Malheureusement toutes ces organisations qui interviennent sur ces thématiques ne bénéficient pas d'un cadre juridique profitable à leurs activités. Ce travail sera donc fait pour créer ce référentiel pour voir aussi au Niveau de la France quels sont les avantages auxquels les gens bénéficient. Ces activités permettront donc d'engager le plaidoyer envers l'Etat pour l'adoption des textes de lois et de décrets.

Les voyages seront effectués également dans les deux pays. Les acteurs impliqués dans ce projet en France viendront au Togo pour s'acquérir de ce qui est fait, iront sur le terrain et travailleront ensemble avec certains acteurs sur les missions qui se rassemblent et se ressemblent. Les togolais également iront en France pour aussi visiter ces acteurs et voir l'environnement dans lequel ils travaillent et comment cela se passe. Les missions seront préparées et organisées à cet effet.

D'après l'explication de M. BEMAH, il faudrait qu'on puisse avoir des résultats concrets à la fin du projet, les actions à mener entre acteurs par exemple si ENPRO identifie une structure française avec qui elle peut coopérer sur des actions clés, ils peuvent ensemble travailler sur ce projet et aller chercher des financements pour travailler ensemble sur les différents projets. Il faut donc qu'à la fin du projet chacun détermine les opportunités qui existent dans les différents échanges réalisés afin que des projets soient montés ensemble pour aller chercher des financements et finaliser des actions concrètes. Ensuite, à la fin il y'a une mission, une conférence sur l'économie sociale et solidaire qui se tiendra à Bordeaux en France en 2025 comme celle tenue en 2023 à Dakar échangeant sur les opportunités existant dans ce secteur

d'activités, les opportunités de financement, d'actions etc. l'objectif est que l'équipe du Togo participe à cette conférence et présenter les résultats de leurs actions au niveau de leur organisation mis en place et motiver les partenaires français et européens à s'intéresser à ce qui se fait au Togo sur la thématique. STADD est le point focal de ce projet certes mais ne veut pas être seulement le lead et orienter les actions mais voudrait que l'ensemble des acteurs puisse participer à l'ensemble des activités. Il est donc important de voir l'organisation à faire pour que cela puisse être bien facilité.

Apports suggestions et points de vue des participants après la présentation des objectifs, des résultats et des activités du projet fait par M. BEMAH Gado

M. KESSOUAGNI Joël, prenant la parole, déclare trouver le projet assez innovant. Il affirme que l'économie sociale et solidaire est un concept porté depuis 2018, en mettant en place un système où les membres de l'association puissent consolider ce genre de solidarité. Il n'y a pas de cadre institutionnel qui définit l'économie sociale et solidaire dit-il en cours d'élaboration. Des recherches avec des acteurs ont montré que l'association loi 1901 est la forme la plus proche de ce concept. L'association SMPDD, a un système qui essaie d'allier les principes de l'économie sociale et solidaire. L'association a mis en place des activités génératrices de revenus qui génèrent des fonds pour développer d'autres activités, le salaire du personnel des bénéficiaires. Pour les salariés et les membres de l'association, il y'a un système qui permet à chaque prestataire de l'association, chaque salarié de pouvoir procéder directement aux actions sans être toutefois membre. A cet effet, un quota a été défini. Chaque salarié, chaque prestataire de l'association contribue au développement pour le soutien des activités. L'association signe donc des partenariats avec les entreprises étant donné qu'elle est dans un domaine délicat de l'intégration et de la réintégration des personnes ayant connues la dépression. Ce projet va donc contribuer à mettre en place du concret dans l'économie sociale et solidaire. A l'issue de ce projet, tous les acteurs pourront approcher les autorités et le gouvernement avec les plaidoyers pour avoir un cadre institutionnel de l'économie sociale et solidaire.

M. BEMAH, allant dans le même sens que M. KESSOUAGNI, confirme que STADD/GIP était dans les mêmes réflexions avec le partenaire XYLM avec qui il a commencé par travailler depuis 2020. Il a saisi de cette occasion pour décrire XYLM. En effet, il était arrivé au Togo en 2019 et avait rencontré STADD lorsqu'il n'avait pas encore créé son association. En 2020 XYLM est créée pour intervenir dans trois pays : le Togo, la Pérou et le Maroc. Il lança ainsi ses activités. Le projet du Pérou étant terminé, celui du Maroc ayant connu quelques difficultés, c'est le projet du Togo qui marche. STADD a donc entamé un projet avec XYLM à Atakpamé

et a mis en place avec ce partenaire une unité de gestion des déchets. Par la suite STADD et XYLM ont mis en place un projet de mini-adduction d'eau potable à Kpélé où une mini adduction d'eau potable de 7,2m³ / heure d'eau a été construite pour desservir 5 villages et actuellement les borne fontaines sont en cours de construction. La première phase de ce projet est finie et le partenaire, étant fière, a reconduit STADD pour la deuxième phase du projet de faire des améliorations sur les canaux de la TDE qui étaient bouchés, de construire d'autres borne-fontaine dans d'autres villages et améliorer les canalisations de la TDE qui étaient bouchées.

Parlant de la mise en place de l'écosystème M. BEMAH, dans son explication, a affirmé que cette année la ville de Vilaine en France a initié un projet qui avait voulu retenir quelques acteurs clés qui interviennent dans le secteur. L'historique de la collaboration et du travail fourni avec XYLM a été traduit par les résultats et l'efficacité et la note succincte de STADD a été présélectionnée et la demande de rédaction du projet a été faite. A cet effet, la rencontre avec les acteurs a été faite pour voir s'ils étaient prêts à aller dans une dynamique pareille. Sur le projet, le partenaire est très actif sur la recherche de financement et 80% de mobilisation parce que le projet était de l'ordre de 100.000 Euros et pratiquement 80% de budgétisation a été fait. Le partenaire fait quelques soumissions de financement. Le projet est donc en route.

M. KESSOUAGNI Joël, en voulant savoir comment l'identification des acteurs a été faite, Mr BEMAH dit avoir connaître les acteurs et être en communication avec eux. Il y'a des partenariats avec SMPDD, MIAWODO, UONGTO la structure mère tout comme FONGTO qui regroupent plusieurs organisations de la société civile etc. PASYD a pour domaine de prédilection aussi l'ESS. Il affirme n'avoir pas trop de connaissances de SMPDD et OADEL mais sur l'orientation du partenaire, les organisations ont été suggérées. M. KESSOUAGNI Joël estime qu'ils étaient tous des acteurs dans leurs différents domaines mais grâce à une entité extérieure au Togo (XYLM) ils se sont connus.

M. ADAM Abdoulaye, à son tour, félicite l'initiative parce que les acteurs sociaux sont confrontés à des problèmes surtout lorsque l'on commence à créer de la valeur pour revendre pour le fonctionnement juridique. Le projet vient donc à point nommé pour réfléchir et trouver une solution juridique plus avancée. La présence des experts en plaidoyer poussera le gouvernement à changer et les acteurs à aller au concret.

Pour M. AGBETOSU Joël Komla, il a félicité également l'initiative qu'il trouve opportun pour encore mieux s'organiser pour réfléchir et mener des plaidoyers au niveau des acteurs publics

pour créer un cadre favorable au développement des organismes de l'économie sociale et solidaire. Initialement la tranche forte ayant travaillé pour sortir la loi-cadre sur l'économie sociale et solidaire a connu beaucoup d'acteurs mais peu d'acteurs de la société civile étaient impliqués. Des invitations ont été adressées une ou deux fois aux sessions de validation de texte. Les acteurs de l'ESS même ont été écartés dans l'élaboration de ce cadre juridique. La difficulté actuelle est que le dossier est suspendu d'aucun disant au parlement mais une réorganisation des acteurs pourra ressusciter le dossier pour attirer l'attention des acteurs publics dans la relance du dossier et permettre aux acteurs d'avoir un cadre assez favorable pour permettre le développement des activités.

M. KOLANI Sougla Pierre, dans son intervention, a remercié l'initiative qui a permis d'organiser cette réunion. Les projets et les activités sont très intéressants et pouvaient être pensés plus tôt. Il a informé qu'il fait partie d'une commission qui travaille sur le cadre juridique. Après le passage du conseil des ministres pour une première présentation du cadre juridique, des insuffisances ont été relevées et une relecture du document a été demandée, ce qui a été fait. La coalition nationale pour l'emploi des jeunes qui était chargée du dossier a renvoyé les amendements au niveau du haut-conseil pour l'emploi des jeunes qui sera validé avant d'être présenté à nouveau au conseil des ministres. Ces activités se sont déroulées au cours de la période de Février à Mars 2024.

Suite à cette intervention, M. BEMAH a renchérit en disant que normalement c'est le ministère du développement à la base qui devait porter cette initiative sauf qu'un problème institutionnel est survenu entre le ministère du développement à la base, le ministère de l'économie et des finances sur le leadership.

M. AKPA Komi Francis, Président de PASYD, affirme dans son intervention que le projet est structurant depuis deux décennies, l'on parle des coopératives et même les groupements manquent de fondements juridiques mais c'est ancré dans les esprits qu'on a aucun repère légal pour organiser le fonctionnement légal d'un groupement. Toutefois, l'on peut se baser sur l'ordonnance 69 ou 67 sur les coopératives pour gérer ces groupements mais ce sont des structures qui fonctionnent comme des associations de la loi 1901. Les autres activités qui rentrent dans l'économie sociale et solidaire sont extrêmement compliquées. Sur le terrain l'on se débrouille pour mener les activités mais il n'y a pas d'harmonisation et l'on ne sait pas vraiment si chacun a raison à son niveau ou pas. Ce projet appelle donc à travailler au niveau conceptuel. Le cadre légal doit pouvoir donner des orientations claires pour pouvoir faire avancer ce type de structure au Togo. Aujourd'hui avec tous les dégâts avec le capitalisme, en

termes d'inégalités sociales, c'est quand même une bonne chose d'essayer l'économie sociale et solidaire. Le projet est donc le bienvenu pour aider à réfléchir et à organiser un plaidoyer. L'environnement de ces structures n'est pas favorable. GIP est une entreprise sociale enregistrée comme une SARL sans qualificatif et qui est soumise à tous les types d'impôts et taxes ordinaires. On a besoin de pousser au niveau des autorités pour avoir un cadre. Même si le projet est réussi et que les autorités n'avancent pas, le problème risque d'être là en partie mais c'est déjà un bon pas d'avoir déjà une harmonisation entre acteurs et surtout pour l'occasion d'être en contact avec les acteurs d'autres pays. L'harmonisation au Togo et avec les français obligera l'autorité à prendre en compte l'existant. Il finit en félicitant l'initiative et le travail abattu et invite chacun à accompagner le projet pour aboutir aux résultats escomptés.

2. Discussion sur l'organisation interne des acteurs de l'écosystème togolais pour une meilleure réussite du projet

Ce point a fait l'objet de discussion sur l'organisation interne des acteurs de l'écosystème togolais. M. BEMAH, après avoir remercié les participants pour leurs interventions, précise que l'idée sur ce point, est de voir à peu près, à partir des différentes activités connues déjà sur le projet, comment s'organiser pour que chacun soit actif sur le projet. Il a informé que Mlle TETEVI A. Akpéné qui est actuellement stagiaire à STADD sera recrutée sur ce projet parce qu'au niveau de STADD il y a un point focal qui doit pouvoir aider à aller prendre les informations. Son stage aboutira à un contrat sur lequel elle travaillera sur le projet. Il affirme que sur le référentiel, l'élaboration du document livrable à fournir à la fin, il y'a des acteurs bien équipés sur les questions stratégiques des relations, donc il serait judicieux que STADD soit dans une position de coordination des activités. Au-delà même du projet qui crée l'écosystème, il faudrait s'organiser en interne pour qu'à la fin il y ait une continuité d'actions. Les activités du projet sont connues de tous et la plus grande partie sont les échanges individuels, en ligne avec d'autres acteurs de la France. Le point focal au niveau de la France est en relation avec le projet et prend régulièrement des informations et au niveau de l'historique ce sont les acteurs du Togo eux même qui doivent travailler pour que les acteurs de la France prennent les résultats pour harmoniser et en faire un document complet.

Mr AKPA Komi Francis a émis l'idée selon laquelle si les acteurs réunis commencent à faire la mise en commun des pratiques, les choses doivent commencer à exister du moment où les acteurs parleront d'une voix pour être plus forts. L'idée doit être creusée. Plusieurs acteurs de la société civile sont arrivés à mettre en place des structures nobles de réseautage et il y'a nécessairement des formules qui existent pour travailler ensemble.

A cet effet, M. ADAM Abdoulaye réagit sur la question d'organisation au Togo et demande à savoir combien d'acteurs sont-ils dans l'écosystème.

A sa question, M. BEMAH a répondu clairement qu'ils sont environ 08 (huit) acteurs notamment STADD, ENPRO, SMPDD, PASYD, MIAWODO, UONGTO, FONGTO et OADEL. Il a profité de l'occasion pour rappeler aux participants que l'idée était aussi de voir comment l'université peut intégrer à cet écosystème parce que l'université est un acteur important et l'université de Rennes en France est impliquée dans l'écosystème Français et l'idée est de voir comment faire l'échange entre les universités et envoyer les étudiants du Togo à l'université de Rennes et ceux de Rennes viennent au Togo. C'est l'exemple des volontaires du service civique du partenaire XYLM dont LERAY Oriane et ROIG RIPOLL Ariadna qui sont en Master et qui rédigent leurs mémoires en économie sociale et solidaire pour aller soutenir. C'est aussi le cas de deux étudiants volontaires de l'année dernière qui ont soutenu sur la question des déchets. L'université de Rennes a une spécialité sur l'économie sociale et solidaire. Le partenaire envoie un volontaire en service civique au niveau de la France et sont prêts à mobiliser un peu de ressources pour soutenir ce volontaire pour un stage de 10 mois.

M. ADAM propose qu'on mette en commun les pratiques. La question est de savoir s'il faut mettre les 08 acteurs en comité de gestion où il y aura des commissions de relations avec la communication, les relations externes avec les partenaires. Il faudrait réfléchir pour avoir un canevas de deux ou trois pages des informations clés à tirer qui cadrent avec les activités.

Dans la même dynamique, M. AGBETOSU a renchéri en disant que tous les acteurs ont compris et adhéré à toutes les activités du projet. Chaque structure aussi a confirmé son engagement pour pouvoir participer aux activités du projet ce qui justifie la présence à 100% des participants malgré les différentes occupations. Se référant aux activités prévues, ce qui pourrait être fait en premier, va concerner la définition des enjeux communs entre les acteurs de l'ESS Togo et de France. Pour y arriver il faudrait que dans un premier temps, les acteurs Togolais arrivent à identifier ou lister ces différents enjeux au Togo vu qu'au niveau des Français ils sont déjà parvenus à l'étape du référentiel. Ce travail pourra être fait au travers d'un atelier de réflexion qui permettra de recentrer les activités et les différentes commissions travailleront sur notamment l'historique des OSC du Togo et autres.

M. DJENDA Aristide dans sa compréhension, affirme dit que STADD ne voudra pas faire tout seul et appelle ainsi les autres à venir « prendre des parcelles à labourer ». Il revient sur le point du référentiel à élaborer qui est une question de répartition des tâches pour plus d'efficacité. Il

évoque aussi l'organisation pour la pérennité. L'exemple type de réseautage est idéal. C'est aussi intéressant d'associer l'université pour des recherches utiles. Un projet qui entre dans la pérennité des universités dans l'élevage existerait. Une suggestion de l'intégration des églises a été faite notamment l'expérience de l'église catholique avec le supermarché « Samaritain » connu en 1999 au cours du programme pour l'hydraulique villageoise pour la région maritime. Un de leurs domaines de 500 ha à partir d'Agbélouvé en allant à Gapé leur appartient et ils pourront être utiles au projet.

A cela, M. AKPA Komi Francis, dans ses propos affirme que ce sont plutôt les différentes structures qui entourent l'église comme l'OCDI, le CEJP, CDEJ, l'ADEJ, etc. qui pourront être considérées.

Pour M. AKPA Komi Francis, il faut se poser la question de savoir si c'est le ministère des finances lui-même qui a décidé d'assurer le leadership. Il raconte avoir été contacté une fois par un conseiller du premier ministre au sujet de l'économie sociale et solidaire ESS. Ce dernier parlait de la loi mais le Ministère du développement à la base assure le leadership mais le gouvernement n'était pas d'accord que ce soit eux mais que le ministère de l'économie doit trouver une forme d'organisation pour pouvoir cadrer l'ESS. Les acteurs de l'ESS sont dans un domaine spécifique et ont une éthique différente des autres entreprises.

Mr ADAM Abdoulaye, avec son background comptable dit que pour déterminer l'assiette fiscale, le Ministère des finances aura le dernier mot. Ainsi, Mr KESSOUAGNI Joël dit qu'il faut penser à la mise en place des comités de travail. M. KOLANI Souglé a rappelé que les projets sont gérés tous les jours avec une façon de travailler. Dans un projet, le budget guide les activités. Et selon la planification qui était présentée lors de la réunion en ligne, toutes les activités ne se feront pas au même moment. Les activités prévues pour ce trimestre seront menées pour avoir des résultats et lorsqu'il y aura le décaissement pour l'autre trimestre, d'autres activités seront faites. La charge devra donc être laissée à STADD qui va parcourir le projet et voir les activités prioritaires à mener selon l'échéance du décaissement et les autres exigences et faire le retour aux acteurs par rapport aux corrections à organiser pour atteindre ces résultats.

M. AGBETOSU Joël Komla à la suite de ces propos a déclaré avoir fait cette analyse en proposant les deux activités parce que quand on voit les résultats les activités sont corrélées. Les deux grandes activités selon sa compréhension de la présentation sont le cadre sur les enjeux qui va permettre de déboucher sur le référentiel commun. La seconde activité est l'étude sur

l'historique, la vision et l'approche de l'ESS qui est également une des activités principales ou imminente sur laquelle il faudrait réfléchir. Les autres activités en sont dépendantes.

M ; BEMAH, en accord avec tout ce qui est suggérer, ajoute en disant que ce qui sera fait et qui sera très déterminant dans la participation des uns et des autres est la définition d'un canevas et comme la charge de l'élaboration du référentiel sera laissée à M. AKPA Komi Francis, l'assistante qui travaillera sur le projet sera mise à disposition de ce dernier pour prendre les propositions du canevas et aller vers les différents acteurs pour la collecte des informations.

M. AKPA, ayant pris bonne note de la décision, promet de contacter pour avoir quelques détails supplémentaires sur l'activité. A la question de savoir si FRICOSOL a été contacté et M. Gado explique que c'est un forum que ANAVI et M. Jean-Paul ont organisé en deux séances d'exécution qui est un forum sur l'économie sociale et solidaire. La question est de savoir si ce forum peut être considéré comme une entité ou inviter ANAVI comme étant un des acteurs pour assister au projet. Des actions seront aussi initiées dans ce sens pour les inviter sauf que sur la question budgétaire le partenaire avait défini déjà le nombre de structures impliquées limité pour les actions budgétaires. Tout ce qui est fait sur la plateforme est partagé et certaines structures qui ne font pas partie des structures de l'écosystème participent et interviennent lors des réunions.

M. BEMAH a rappelé également que les structures de l'UONGTO dans l'économie sociale et solidaire citées au début de la réunion notamment AREJ, et à Cinkassé ADS, AJA, AVOTO doivent être approchées pour l'élaboration du référentiel.

M. DJENDA, pour mieux comprendre, est revenu sur l'organisation interne. A cet effet, il a été expliqué clairement qu'avec la collaboration de M. AKPA, il faut des réunions de concertations individuelles parce que chacun ne pourra pas de son côté se lever pour aller rencontrer les acteurs. C'est une anticipation suite à une réflexion dans le sens des résultats. Il faudrait initier des cotisations pour les activités et se demander quelles sont les retombées pour les structures qui participent au projet.

Par ailleurs, il a été rappelé que quatre (04) réunions ont été prévues pour les deux ans et chaque structure membre a 200 Euros. Une facture devrait être envoyé au partenaire par chaque acteur après la réunion avec les pièces justificatives notamment le compte rendu et la fiche d'émargement.

Pour mettre fin avec le point 3, M. BEMAH a rassuré les participants qu'il va rentrer en discussion avec le partenaire pour plus d'éclaircissement sur le budget. Il précise que c'est

l'AFD qui finance au niveau de XYLM et c'est pourquoi ils ne veulent pas soumettre les acteurs à certaines budgétisations. Ils veulent eux-mêmes le faire pour justifier et cela devient sous forme de facture que les acteurs transmettent et sont payés directement sur la base des activités réalisées. Pour les réunions, 4 sont prévus mais elles peuvent dépasser les 4.

4. Divers

Pour les divers, M. BEMAH a profité de cette occasion pour présenter le budget qui a été conçu. A cet effet, les honoraires pour formateurs, ateliers partenaires français pour les acteurs français font 500 Euros par jour et pour chacun, cela donne 12000 Euros. Les honoraires Co formateurs aux ateliers partenaires Togo, c'est 32 par jour. Donc les échanges et les ateliers individuels des acteurs Togolais c'est 200 Euros par jour donc 6400 Euros par partenaire. Ce qu'il faudrait demander c'est à quel moment ce fonds sera envoyé au partenaire pour le leur affecter : les livrables à fonds. Pour l'atelier, pour les réunions avec les partenaires Togolais, il faudra une feuille d'émargement et un compte rendu de la réunion. Cela fait partie des justificatifs à envoyer. C'est ce qui capitalise comme temps de travail. C'est la troisième réunion qui vient d'être réalisée et les listes seront refaites et seront envoyées à tous les participants pour les signatures.

D'après M. AKPA, ils n'ont pas à simuler les difficultés. Pour Mr BEMAH c'est parce que l'on ne voudrait pas impliquer dans les justifications que les acteurs n'envoient que la facture seule. Des questions comme le moment du décaissement au début ou à la fin de la mission seront discutées avec le partenaire.

Pour les voyages, ils sont bien définis. Les voyages par avion Air France, deux délégations de 08 membres plus une mission de STADD et une mission de XYLM avant d'aller par exemple en France. XYLM vient au Togo et après STADD va en France pour faire le sondage et pouvoir conduire la mission du Togo en France. C'est bien précisé et le nombre de personnes et les billets d'avion etc. Les déplacements en France pour 10 personnes à un coût unitaire de 50 Euros soit 500 Euros pour 10 jours. Pour les déplacements au Togo, 20 personnes sont prévues pour 20 jours et 50 Euros également soit 1000 Euros. Les per diem de voyages d'échange en France, sont également prévus, 100 Euros par jour et les per diem voyage d'échange au Togo 60 Euros par jour. Ce qui n'a pas été vraiment pris en compte dans ce budget, c'est la production du document de référentiel qui n'a pas été budgétisé. C'est seulement l'impression qui a été budgétisé. Il n'y a pas de frais de production et diffusion mais plutôt impression et livrables. L'impression est budgétisée à 700 Euros : impression 70 Euros multiplié par 10 exemplaires...

Toutes ces informations sont partagées pour des raisons de transparence et pour que tous les acteurs soient au même niveau d'information et permet chacun puisse mobiliser ses énergies.

M. AKPA a mis l'accent sur le budget car c'est lui qui dirige la mise en œuvre des activités. Il faut donc répertorier toutes ces actions et par un jeu de couleurs, distinguer sur le chronogramme, les activités déjà mises en œuvre et celles en cours.

M. BEMAH, en revenant sur la question de Mr DJENDA Aristide sur le réseautage, a souligné que pour ne pas oublier l'essentiel des activités du projet, qu'on peut continuer par réfléchir pendant que les activités du projet sont déroulées.

Pour clôturer cette réunion, M. BEMAH Gado a adressé ses remerciements à tous les participants pour la disponibilité et la diligence qu'ils ont accordé en acceptant de répondre à cette rencontre, car ce n'est pas du tout aisé de réunir les Directeurs toute une soirée. Cette mobilisation montre le niveau d'intérêt de chacun. Main dans la main les défis seront relevés. Il a encouragé également tous les acteurs à garder cette dynamique car ce n'est pas l'argent qui est poursuivi dans ce projet mais c'est beaucoup plus l'idéologie qui sous-tend le projet. La présence du partenaire est un plus pour pouvoir faciliter le processus et cette dynamique sera poursuivie.

C'est ainsi qu'il a mis fin la réunion aux alentours de 17h 30 avec une photo de famille.

Lomé, le 03/07/2024

| | |
|---|--|
| Les Rédacteurs Mr BAKIRIGA Gilles et Mlle TETEVU Akpéné | Le Président M. BEMAH Gado |
| | |

ANNEXES

Annexe 1 : Listes des participants et des organisations

- Liste de présence des participants

- 1- BEMAH Gado
- 2- KESSOUAGNI Joël
- 3- ADAM Abdoulaye
- 4- AGBETOSU Joël Komla
- 5- KOLANI Sougla Pierre
- 6- DJENDA Aristide
- 7- METSIYA Agbeko Wonyui G
- 8- AKPA Komi Francis
- 9- TCHAGODOMOU Diyafatou
- 10- BAKIRIGA Bээtilana
- 11- TETEVl Akouvi Akpéné
- 12- LERAY Orane
- 13- ROIG RIPOLL Ariadna

- Liste des organisations / structures

- 1- SMPDD
- 2- ENPRO
- 3- STADD
- 4- MIAWODO
- 5- FONGTO
- 6- UONGTO
- 7- PASYD


Tableau 1 : liste des participants et organisations

| N° | Nom et prénoms | Organisation / structure | Fonction |
|-----------|--------------------------|---------------------------------|--|
| 1 | KESSOUAGNI Joël | SMPDD | Directeur de programmes |
| 2 | ADAM Abdoulaye | ENPRO | Directeur exécutif |
| 3 | TETEVİ Akouvi Akpéné | STADD | Stagiaire |
| 4 | AGBETOSU Joël Komla | MIAWODO | Directeur exécutif |
| 5 | BAKIRIGA Béétilana | STADD/GIP | Responsable suivi / RSE |
| 6 | TCHAGODOMOU Diyafatou | STADD | Assistante administrative |
| 7 | KOLANI Sougla Pierre | FONGTO | Responsable programmes |
| 8 | DJENDA Aristide | UONGTO | Directeur exécutif |
| 9 | LERAY Orane | STADD / XYLM | Stagiaire et chargée de mission suivi-évaluation |
| 10 | ROIG RIPOLL Ariadna | STADD / XLYM | Stagiaire et chargée de mission suivi-évaluation |
| 11 | BEMAH Gado | STADD / GIP | Directeur exécutif de l'ONG STADD et promoteur de la société GIP-TOGO. SG UONGTO |
| 12 | METSIYA Agbeko Wonyui G. | UONGTO | Bénévole environnementaliste |
| 13 | AKPA Komi Francis | PASYD | Président |

Annexe 2 : Liste d'émargement des participants et photo de famille

Science et Technologie Africaine pour un Développement Durable

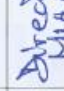
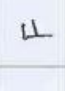


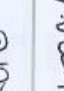
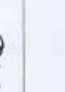
Récépissé 0567/MATDCL-SG-DUPAP-DOCA/2012
Reconnaissance 780/MPDAT/2015



Liste de présence des participants

Designation de l'activité : Réunion d'échange sur le projet de l'économie sociale et solidaire avec les partenaires Xpim de l'écosystème

Date de réunion : Mercredi 3 juillet 2024 Lieu de la réunion : Salle de réunion de STADD

| N° | Nom et Prénom | Sexe (M/F) | Structure/Fonction | Lieu de provenance | Contact et mail | Signature |
|----|----------------------|------------|---|--------------------|--|---|
| 1. | Joël Komla AGBETSU | M | Directeur Exécutif MIA XPO DO STADD | Lomé | joel.agbetouemiamwoblo.org 97887724 |  |
| 2 | TETEVI AKOUXI AKPÉNI | F | Stagiaire à l'ONC STADD | Lomé | talouvi@gmail.com |  |
| 3 | ADAM ABDOUAYE | M | Directeur Exécutif | Lomé | 92500708 |  |
| 4 | Joel KESSOUAGNI | M | SNPDD | Lomé | joel.kessouagni@nptd.ite |  |
| 5 | Arachua KOÏG KIPOU | F | STADD / XYIM | Lomé | arachua_roy@hotmali.com |  |
| 6 | Orane LERAY | F | STADD / XYIN | Lomé | orane.leray@outlook.fr |  |

Science et Technologie Africaine pour un Développement Durable



Référence D567/MATDCL-SG-DL-PAP-DGCA/2012

Reconnaissance 780/N/PDAT/2015

| | | | | | | |
|----|--------------------------|---|---|------|--|--|
| 07 | DZENDA Aristide | M | LONGTO directeur | Lomé | 9014 68 27 aristidechenla22@gmail.com | |
| 08 | KONLANI Soule | M | FONGTO responsable programmes | Lomé | 9121 09 03 piconr.f@fongto.org | |
| 09 | MEISSYA Agbebo Wayemi G. | M | LONGTO responsable Environnementaliste | Lomé | 93 69 91 06 meisyaaguilanne02@gmail.com | |
| 10 | BAKIRIGA Beéthlana | M | RSE STADD | Lomé | 93 24 01 39 bakiriga@gmail.com | |
| 11 | BEYAH GABO | M | DC STADD / GIP-TOGO | Lomé | 91-15-3030 | |
| 12 | TCHAGODOPKOU Dilyssoton | F | Assistante Administrative | Lomé | 9151593 dilyssoton@gmail.com | |
| 13 | AKPA Komi Francis | M | PASAD responsable | Lomé | 90911925 akpakomi@gmail.com | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |



Images des participants à la réunion

